



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ARGENTRÉENNE DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023

1. **Organisateur** : US RUNNING ARGENTRÉ - Mairie, place de l'église 53210 Argentré

Contact : argentreenne@argentre.fr

Tél : 06 81 16 56 89

Site: www.argentre.fr/running

2. **Conditions de participation** :

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non à la FFA.

Course nature 25 km : réservée aux majeurs.

Course nature 16,5 km : réservée aux majeurs.

Course nature 10 km : à partir de 16 ans révolus.

Course nature 5 km : à partir de 14 ans révolus.

Les coureurs non licenciés devront, à l'inscription, joindre un certificat médical datant de moins de 1 an, par rapport au jour de la compétition, attestant de la non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition. **Pour les mineurs, le questionnaire de santé (annexé au règlement), rempli avec les parents, peut remplacer le certificat médical, si les conditions sont remplies.**

Les coureurs licenciés devront obligatoirement joindre une copie de leur licence en cours de validité lors de l'inscription.

Licences acceptées : Les licences acceptées, à l'exclusion de toutes les autres, sont :

- **Délivrée par la FFA** : Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou « Pass' J'aime Courir ».

- **Licence sportive délivrée par une fédération agréée par la FFA** : sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Liste des fédérations agréées : Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

Nous déplorons cette situation pour nos amis triathlètes, mais le règlement FFA nous impose de refuser les licences de la FFTRI. L'assureur de la FFA ne nous couvrirait pas et notre responsabilité serait engagée en cas d'accident.

Pour les mineurs, licenciés ou non, l'autorisation parentale est à remplir et à joindre à l'inscription. (Document annexé au présent règlement)

MARCHE / RANDONNÉE de 9 km : (non chronométrée et sans classement) Elle est ouverte à toutes personnes. C'est une épreuve libre sous la responsabilité de chaque participant. Le certificat médical n'est pas exigé. Les mineurs seront sous la responsabilité de leurs parents.

ANIMATION ENFANTS : « L'Argentréenne des petits » (non chronométrée et sans classement) est une animation destinée aux enfants âgés de 3 à 10 ans, sur des parcours situés autour de la zone de départ. Le questionnaire médical et l'autorisation parentale sont à remplir et à joindre. Ces documents sont annexés au présent règlement.

3. Description des épreuves :

Chronométrie automatique par puce sur dossard réutilisable permettant un résultat en temps réel.

Course 5 km : **départ à 10h00**. Parcours alternant routes, chemins et sentiers pédestres ne présentant pas de difficultés significatives avec un dénivelé positif de 70 mètres.

Course 10 km : **départ à 10h00**. Parcours alternant routes, chemins et sentiers pédestres ne présentant pas de difficultés significatives avec un dénivelé positif de 90 mètres.

Course 16,5 km : **départ à 9h15**. Parcours alternant routes, chemins et sentiers pédestres, présentant un dénivelé positif de 225 mètres, avec 3 difficultés (aux 7^e, 12^e et 15^e kilomètres). Des chaussures de trail sont recommandées.

Course 25 km : **départ à 9h15**. Parcours du 16 km (voir descriptif) auquel on ajoute un parcours de 9 km environ, constitué d'une longue portion en bord de rivière, de chemins et sentiers et d'une portion de route. Quelques belles côtes sont présentes ! Le dénivelé positif total du parcours de 25 km est de 350 mètres environ.

Marche / randonnée de 9 km : **départ à 9h20**. Parcours alternant routes, chemins et sentiers pédestres.

L'Argentréenne des petits : **départ à 11h30, rendez-vous sur le site**. Parcours adaptés autour du site de départ / arrivée.

4. Ravitaillements :

Des ravitaillements sont prévus dans le 7^e kilomètre des courses 16,5 km et 25 km et au début du 17^e kilomètre pour la course 25 km.

Un ravitaillement d'arrivée est prévu.

5. Assurances :

L'organisateur est couvert par la police responsabilité civile de la FFA.

Individuelle accident : les athlètes licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance et les options souscrites de la licence en cours de validité.

Il incombe aux autres coureurs non licenciés de s'assurer personnellement s'ils veulent bénéficier d'une telle assurance.

6. Service médical :

Il sera assuré par des secouristes agréés et une ambulance privée. Selon le nombre de coureurs inscrits, un médecin « directeur médical » est susceptible d'être intégré au dispositif conformément aux préconisations FFA.

7. Procédure et droits d'inscription :

La clôture des inscriptions en ligne est programmée le samedi 16 décembre à 11h.

	LICENCIÉS FFA	NON LICENCIÉS FFA	Inscription après le 10/12/2023
Argentréenne 25 km	14 €	16 €	Majoration de 2 €
Argentréenne 16,5 km	11 €	13 €	Majoration de 2 €
Argentréenne 10 km	8 €	10 €	Majoration de 2 €
Argentréenne 5 km	5 €	7 €	Majoration de 2 €
Marche de 9 km (pour tous)	5 € <i>Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.</i>		Majoration de 2 €
Argentréenne des petits	Gratuit Autorisation parentale obligatoire		
1 € par inscription sera reversé à l'association « Petit Lys blanc » qui accompagne et aide des familles faisant face à des situations de handicap.			

Les engagements sont à faire prioritairement en ligne. Le lien au site d'inscription est accessible à partir du site du club : www.argentre.fr/running.

En dernier recours, l'inscription par courrier reste possible jusqu'au 11 décembre 2023, en renvoyant le bulletin d'inscription et les justificatifs demandés téléchargeables sur le site internet à : Vincent Frau « Course L'Argentréenne » 20 Lotissement du Pré Maugé 53210 Argentré. **Le dossier devra être complet : aucun justificatif ne pourra être transmis sur place.**

8. Retrait des dossards et bracelets pour la marche et inscriptions sur place :

Nous vous accueillerons à la salle « L'Escapade » située route de Louvigné à Argentré.

Le samedi 16 décembre : Les retraits de dossards et les dernières inscriptions se feront **entre 14h et 17h.**

Le dimanche 17 décembre : Les dossards seront à retirer à partir de **7h45 et jusqu'à 30 minutes avant le départ.**

Les inscriptions sur place seront possibles uniquement pour les épreuves non chronométrées (Argentréenne des petits et Marche)

Les numéros de dossards seront affichés à l'entrée. Il est souhaitable que chacun connaisse son numéro afin de gagner en fluidité.

Les participants à la marche devront retirer leur bracelet aux mêmes heures.

9. DOSSARDS RÉUTILISABLES :

Le dossard perforé aux 4 coins, devra être épinglé (épingles non fournies) sur le devant du maillot pour que la puce soit détectée au passage de la ligne. Il doit être visible lors de la course.

Soucieux du respect de l'environnement, l'organisation a choisi de réutiliser les dossards. Aussi des caisses seront à disposition à la sortie de la zone d'arrivée pour qu'ils puissent être restitués dans le meilleur état possible.

10. Transfert d'inscription ou rétrocession de dossard :

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelques motifs que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

11. Sécurité :

Chaque participant devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par les forces de l'ordre, le service médical, les signaleurs ou commissaires de courses, sous peine de mise hors course.

12. Lots coureurs, marcheurs et récompenses :

Un lot sera remis à chaque participant.

Récompenses pour les 3 premiers (hommes et femmes) de chaque course, ainsi qu'aux premiers argentréens homme et femme.

Un lot sera également remis au club le plus représenté.

13. Respect de l'environnement :

Il est interdit de jeter, papiers, bouteilles vides, emballages dans la nature... Des poubelles seront prévues à chaque ravitaillement et sur le site de départ / arrivée. Une exclusion pourra être prononcée à l'encontre de tout coureur contrevenant.

14. Respect et Fair-Play :

Il est impératif de respecter les différents bénévoles et intervenants présents dans l'organisation, ainsi que les autres concurrents.

15. Droit à l'image :

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos réalisées lors de l'épreuve dans le but de promouvoir cette dernière. En vous inscrivant, vous abandonnez sans réserve votre droit à l'image.

16. Modification/Annulation de l'évènement :

En raison des portions de parcours inondables, ces derniers pourront être modifiés et un système de boucles sera proposé. Les organisateurs de l'épreuve se réservent le droit d'apporter toutes les modifications qu'ils jugeront nécessaire à l'ensemble de l'organisation de l'évènement.

En cas de force majeure, décision préfectorale, catastrophe naturelle ou de tout autre évènement mettant en danger la sécurité des personnes, l'organisation se réserve le droit

d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

17. Vol :

Les sacs ne sont pas autorisés sur la zone qui ne sera pas surveillée. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Monsieur – Madame

demeurant agissant en qualité de

père - mère, autorise mon fils - ma fille à

participer à : (rayer la mention inutile)

- **La course de 10 km de L'Argentréenne le 17 décembre 2023.**

- **La course de 5 km de L'Argentréenne le 17 décembre 2023.**

- **L'Argentréenne des petits le 17 décembre 2023.**

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le à

Signature

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE LA PARTICIPATION À COMPÉTITION FFA

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'as-t'il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es : une fille <input type="checkbox"/>	un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : _____ ans
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t'il eut une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Le sportif mineur devra fournir un certificat médical d'absence de contre-indication

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous n'avez pas de certificat médical à fournir pour votre enfant mineur. Simplement attestez, en remplissant ce questionnaire.

NOM :

PRÉNOM :

DATE ET SIGNATURE :